

Questions orales

ont été évalués. Cet après-midi même, je rencontre le président de Marine Atlantic pour m'assurer qu'on prenne les mesures nécessaires au Canada.

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans, BQ): Monsieur le Président, puisque le Caribou et le Bluenose ont déjà subi, par gros temps, des avaries à leur porte extérieure, le ministre ne croit-il pas que son devoir de ministre des Transports lui commande une intervention beaucoup plus significative que de simples tests et vérifications?

[Traduction]

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous comprenons tous l'importance de cette question. C'est une affaire très sérieuse. Nous reconnaissons qu'il pourrait y avoir des problèmes.

Comme je l'ai dit, je dois rencontrer le président de la société Marine Atlantique cet après-midi. Nous avons demandé à la Garde côtière d'évaluer l'état des quatre navires en question. Tout ce que j'espère, c'est que ces traversiers n'aient jamais à affronter des tempêtes de vent comme celles que le député soulève souvent à la Chambre.

* * *

LES DÉLINQUANTS DANGEREUX

Mme Jan Brown (Calgary—Sud—Est, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général.

Les enquêtes après le fait sont illusoire. L'heure fatidique approche pour Helen Ledley et sa famille, qui vivent dans ma circonscription. C'est aussi la cinquième fois que je prends la parole à la Chambre pour demander comment on a pu accorder à Robert Paul Thompson la permission de sortir avec surveillance demain.

Le solliciteur général peut-il expliquer à toutes les victimes pourquoi un criminel aussi dangereux, qui a déjà commis un meurtre pendant qu'il était en congé pour une journée, a obtenu la possibilité de récidiver?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, la permission de sortir a été accordée par la direction de l'établissement pénitentiaire, sur la recommandation de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

On m'a dit que le prisonnier sortirait pendant deux heures, les fers aux pieds et escorté de deux gardiens. J'espère que la députée reconnaîtra que les risques sont plutôt minimes.

• (1450)

Mme Jan Brown (Calgary—Sud—Est, Réf.): Monsieur le Président, je ne reconnais rien du tout. Je prie, j'implore le solliciteur général d'invoquer son pouvoir d'intervention. J'ai demandé un avis juridique et il a le pouvoir d'intervenir. Pourquoi n'interdit-il pas cette sortie avant qu'une autre innocente victime soit assassinée? Les fers ne sauraient constituer une excuse.

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je comprends les préoccupations de la députée. Comme elle, je ne veux pas que ces sorties exposent qui que ce soit à des risques. Ma compréhension des dispositions de la loi n'est pas la même que celle de la députée.

Je répète que le prisonnier ne sortira que deux heures, les fers aux pieds et escorté de deux gardiens en uniforme. J'espère que la députée réfléchira et reconnaîtra que le risque est calculé.

* * *

LA RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Mme Dianne Brushett (Cumberland—Colchester, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines.

Le document de travail sur la réforme de la sécurité sociale pourrait avoir de lourdes conséquences pour les travailleurs saisonniers. Il s'agit d'une question capitale dans la région de l'Atlantique, car bien des travailleurs ne peuvent trouver que des emplois saisonniers. Quelles mesures le ministre prend-il pour veiller à ce que les modifications de l'assurance-chômage soient équitables pour les travailleurs saisonniers?

M. Maurizio Bevilacqua (secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question et je la félicite de son excellent travail dans le dossier de la réforme.

Le gouvernement a chargé un groupe de travail d'étudier la question du travail saisonnier et de l'assurance-chômage. Il doit chercher des solutions concrètes aux problèmes des travailleurs et des industries à caractère saisonnier. Les membres du groupe sont représentatifs des régions ainsi que des travailleurs et employeurs saisonniers et non saisonniers. Son rôle est d'amener les parties intéressées—entreprises, travailleurs, industries, associations—à nous éclairer de leurs conseils.

* * *

[Français]

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Patrimoine canadien. Plus de six mois après Newsworld, RDI, le nouveau service continu de nouvelles télévisées de langue française, dont on a promis d'ailleurs l'accessibilité aux francophones de l'ensemble du Canada, doit entrer en ondes dès le 1^{er} janvier 1995.

Le ministre du Patrimoine confirme-t-il que Radio-Canada ne dispose pas actuellement des budgets nécessaires pour permettre l'entrée en ondes de RDI, tel que prévu le 1^{er} janvier prochain?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai en main aucun renseignement qui me permet de confirmer ce que je viens d'entendre. Le président de Radio-Canada s'est engagé à entrer dans des négo-